

NOTICE D'INSCRIPTION

1	Lire ce document
2	<p>S'inscrire en ligne (candidater) : www.ecole-rockefeller.fr ↳ Nos formations → Santé → Auxiliaire de Puériculture DE</p> <p>Si vous avez déjà eu une inscription à l'Ecole Rockefeller, cela signifie que vous avez un compte, vous devez saisir votre adresse mail et « réinitialiser mon mot de passe »</p>
3	<p>Envoyer par courrier recommandé l'ensemble des documents (liste page 3) à :</p> <p style="text-align: center;">ECOLE ROCKEFELLER Sélection AUXILIAIRE DE PUERICULTURE 4 avenue Rockefeller - 69373 LYON CEDEX 08</p>
4	<p>Inscription</p> <p style="text-align: center;">DU LUNDI 26 FEVRIER AU LUNDI 10 JUIN 2024</p> <p style="text-align: center;">Aucun frais d'inscription</p> <p style="text-align: center;">Scolarité gratuite à l'IFAP Rockefeller (Prise en charge Région AURA - lire conditions de gratuité pages 4 & 5)</p>
5	<p>Suivi de l'évolution de votre dossier sur le portail d'inscription Pour toute question, une adresse mail unique : selection@ecole-rockefeller.com</p>

CONDITION D'ACCÈS À LA FORMATION

Être âgé de dix-sept ans au moins à la date d'entrée en formation. Aucune dispense d'âge n'est accordée et il n'est pas prévu d'âge limite supérieur.

Le nombre de places ouvertes est de 142.

LIEU DE DÉROULEMENT & DATES DES ÉPREUVES

ECOLE ROCKEFELLER – 4 avenue Rockefeller – 69008 LYON

Date de l'épreuve d'admission : **du mercredi 13 mars au jeudi 20 juin 2024 (date et heure précisées sur la convocation)**

NATURE DES ÉPREUVES

La sélection des candidats est effectuée par un jury de sélection sur la base d'un dossier et d'un entretien destinés à apprécier les connaissances, les aptitudes et la motivation du candidat à suivre la formation d'auxiliaire de puériculture. Les pièces constituant ce dossier sont listées ci-dessous, paragraphe « constitution du dossier de sélection ».

L'ensemble fait l'objet d'une cotation par un binôme d'évaluateurs composés d'un auxiliaire de puériculture en activité professionnelle et d'un formateur infirmier ou cadre de santé d'un institut de formation paramédical.

L'entretien d'une durée de quinze à vingt minutes est réalisé pour permettre d'apprécier les qualités humaines et relationnelles du candidat et son projet professionnel.

Une note inférieure à 10/20 à l'examen est éliminatoire.

Ces modalités sont définies en accord avec l'Agence Régionale de Santé

Aucun frais afférent à la sélection n'est facturé aux candidats

Les candidats qui souhaitent bénéficier d'aménagements des conditions de déroulement de la sélection peuvent en faire la demande. La demande d'aménagements peut être accompagnée d'informations médicales sous pli confidentiel permettant d'évaluer les besoins particuliers du candidat et de mettre en évidence ses besoins d'aménagements pour la sélection présentée. Un certificat médical du médecin traitant (ou un document académique récent dans le cadre d'une continuité de Plan d'Accompagnement Personnalisé) devra accompagner la demande d'aménagement et sera transmise avec le dossier administratif au plus tard le jour de la clôture de la sélection (conformément au calendrier affiché sur le site internet).

ATTENDUS & CRITÈRES

ATTENDUS	CRITÈRES
Intérêt pour le domaine de l'accompagnement et de l'aide à la personne notamment en situation de vulnérabilité	Connaissances dans le domaine sanitaire, médico-social, social ou sociétal.
Qualités humaines et capacités relationnelles	Aptitude à faire preuve d'attention à l'autre, d'écoute et d'ouverture d'esprit
	Aptitude à entrer en relation avec une personne et à communiquer
	Aptitude à collaborer et à travailler en équipe
Aptitudes en matière d'expression écrite, orale	Maîtrise du français et du langage écrit et oral
	Pratique des outils numériques
Capacités d'analyse et maîtrise des bases de l'arithmétique	Aptitude à élaborer un raisonnement logique à partir de connaissances et de recherches fiables
	Maîtrise de bases de calcul et des unités de mesures
Capacités organisationnelles	Aptitudes d'observation, à s'organiser, à prioriser les activités, autonomie dans le travail
Les connaissances et aptitudes peuvent être vérifiées dans un cadre scolaire, professionnel, associatif ou autre	

CONSTITUTION DU DOSSIER DE SÉLECTION

Les éléments constitutifs du dossier à envoyer par courrier sont les suivants :

1. La fiche administrative – fiche n° 1. Document à imprimer de votre compte
2. La fiche de droit à la protection des données - fiche n° 2. Document à imprimer de votre compte
3. Une copie d'une pièce d'identité en cours de validité à la date des épreuves
 - ⇒ Carte d'identité nationale française ou européenne
 - ⇒ Passeport national français ou européen
 - ⇒ Carte de séjour ou carte de résident et passeport hors union européenne
4. Une lettre de motivation manuscrite – fiche n° 3 ou papier libre
5. Un curriculum-vitae dactylographié
6. Un document manuscrit relatant, au choix du candidat, soit une situation personnelle ou professionnelle vécue, soit son projet professionnel en lien avec les attendus de la formation. Ce document n'excède pas deux pages et à différencier de la lettre de motivation – fiche n° 4 ou papier libre
7. Selon la situation du candidat, la copie des originaux de vos diplômes ou titres traduits en français ou la copie de vos relevés de résultats et appréciations ou bulletins scolaires
8. Selon la situation du candidat, les attestations de travail, accompagnées éventuellement des appréciations et/ou recommandations de l'employeur (ou des employeurs)
9. Selon la situation du candidat, il peut joindre tout autre justificatif valorisant un engagement ou une expérience personnelle (associative, sportive...) en lien avec la profession d'auxiliaire de puériculture
10. Pour les ressortissants hors Union européenne, un titre de séjour valide à l'entrée en formation (02/09/2024)
11. Pour les ressortissants étrangers, une attestation du niveau de langue française égal ou supérieur au niveau B2 du cadre européen commun de référence pour les langues du Conseil de l'Europe, sauf pour les ressortissants étrangers fournissant un diplôme obtenu en France
12. Selon la situation du candidat, les titres et diplômes suivants donnant droit à un allègement de formation, joindre une copie :
 - CAP AEP (*Accompagnant Educatif Petite enfance*)
 - DE AS *obtenu depuis 2005*
 - BAC PRO ASSP *obtenu à partir de 2011*
 - BAC PRO SAPAT *obtenu à partir de 2011*
 - Titre prof. ADVF *obtenu à partir de 2021*
 - Titre prof. ASMS *obtenu à partir de 2020*
 - DE AES *obtenu depuis 2016 (les titulaires d'un DE AMP ou AVS sont titulaires de droit du DE AES 2016)*
 - DIPLOME d'ARM *obtenu à partir de 2019*
 - DE AMBULANCIER *obtenu à partir de 2006*



Tout envoi est définitif et ne peut être modifié

Tout dossier incomplet ou non transmis dans les délais (cachet de la poste faisant foi) ne sera pas traité

Tous les documents demandés doivent être photocopiés – ne pas transmettre d'originaux

RÉSULTATS

Publication des résultats le vendredi 28 juin 2024 à 9 heures, à l'issue de la commission relative au jury d'admission.

La liste alphabétique des candidats déclarés admis est affichée à l'école, publiée sur le site internet de l'Ecole Rockefeller, avec notification des résultats à chaque candidat.
AUCUN RÉSULTAT NE SERA COMMUNIQUÉ PAR TÉLÉPHONE

Les candidats devront, dans un délai de dix jours, confirmer leur entrée via une inscription en ligne en 1^o année d'études d'auxiliaire de puéricultrice.

FRAIS DE SCOLARITÉ

Gratuité des frais de scolarité pour les élèves en poursuite d'études, en recherche d'emploi et inscrit au Pôle Emploi : cf les conditions dans la rubrique « Gratuité de la formation » page 5

Si vous ne bénéficiez pas de la gratuité, les frais s'élèvent en cursus complet à 7 900,20 €
Prise en charge par un employeur ou un OPCO en formation continue : 10 587,50 €

Tarif réévaluable en fonction de l'indice annuel d'inflation INSEE en juillet 2024

Tenue professionnelle : 65€ (*Référence tarif 2023-2024*)

SCHÉMA VACCINAL

ATTENTION : l'admission définitive est soumise à une obligation vaccinale :
Présentation d'un certificat médical de vaccinations conforme à la réglementation en vigueur fixant les conditions d'immunisation des professionnels de santé en France

- Diphtérie, tétanos, poliomyélite
- Test tuberculique de référence de moins d'un an
- Hépatite B : vous devrez être vacciné(e) contre l'hépatite B, cette vaccination est obligatoire pour intégrer la formation d'auxiliaire de puériculture. Il est donc fortement conseillé de débiter cette vaccination dès l'inscription à la sélection.

Vous ne devrez avoir aucune inaptitude physique ou psychique incompatible avec l'exercice de la profession

GRATUITÉ DE LA FORMATION

La Région Auvergne-Rhône-Alpes finance votre formation d'auxiliaire de puéricultrice si vous êtes inscrit à l'IFAP ROCKEFELLER et que vous soyez en parcours complet ou parcours allégé

Le dossier de demande de financement pour bénéficier de la gratuité est instruit directement par l'Ecole Rockefeller auprès de la Région Auvergne Rhône-Alpes pour chaque apprenant.

Publics et critères d'éligibilité

1. Jeunes en poursuite d'études sortis du système scolaire ou universitaire depuis moins de 24 mois.
2. Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi.
3. Publics en recherche d'emploi, pour lesquels la formation s'inscrit dans un parcours d'insertion professionnelle permettant d'accéder à l'emploi.
Cette catégorie comprend les bénéficiaires du RSA (revenu de solidarité active), les jeunes inscrits en Missions Locales, les publics suivis par LADOM (agence de l'outre-mer pour la mobilité)

ATTENTION : La Région Auvergne-Rhône-Alpes ne finance pas votre formation si vous êtes salarié(e)

SI VOUS N'ÊTES PAS INDEMNISÉ PAR L'ASSURANCE CHÔMAGE : vous pouvez solliciter une bourse régionale selon vos ressources et celles de vos parents.

Les modalités et le code établissement vous seront transmis à l'inscription à l'école.

RENSEIGNEZ-VOUS

- Auprès de la section auxiliaire de puéricultrice par mail : charlotte-bailly@ecole-rockefeller.com
- Auprès de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, Direction de la formation et de l'orientation :
Par courriel : aidesfss@auvergnerhonealpes.fr – Par téléphone : 04 26 73 33 33